



PROCÈS-VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

Site de formation continue – « LOIR-ET-CHER »

SESSION FEVRIER 2024 -BLOIS

A, Blois

Le 28 février 2024

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
370566	VTC	ADMIS
378686	VTC	ADMIS
380218	VTC	ADMIS
368580	VTC	ADMIS
368656	VTC	ADMIS
0000355451PE2	VTC	ADMIS
376370	TAXI	ADMIS
377057	TAXI	ADMIS
0000313263TE1PA1	VTC	ADMIS

La présidente de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre-Val de Loire

Aline MERIAU